

Musique, 11^e année

Programme **FRANÇAIS**

Code de cours		Crédit du cours	Code de cours		Crédit du cours
0258	Musique 1A	0,5; 1,0	0266	Musique 5A	0,5; 1,0
0259	Musique 1B	0,5	0267	Musique 5B	0,5
0260	Musique 2A	0,5; 1,0	0268	Musique 6A	0,5; 1,0
0261	Musique 2B	0,5	0269	Musique 6B	0,5
0262	Musique 3A	0,5; 1,0	0270	Musique 7A	0,5; 1,0
0263	Musique 3B	0,5	0271	Musique 7B	0,5
0264	Musique 4A	0,5; 1,0	0272	Musique 8A	0,5; 1,0
0265	Musique 4B	0,5	0273	Musique 8B	0,5

Survol de la discipline

L'éducation artistique au Manitoba comprend les disciplines des arts dramatiques, des arts visuels, de la danse et de la musique. Ces disciplines artistiques représentent des formes d'art expressives et des littératies uniques qui ont le pouvoir d'exprimer et d'incarner les idées et les sentiments en mobilisant le corps, les sens, l'esprit, l'intellect, les émotions, l'imagination et l'intuition.

L'éducation artistique permet aux élèves de mieux se connaître, de s'exprimer de multiples façons, de développer leur perception, leur interprétation et leur compréhension du monde qui les entoure. Elle illumine, approfondit et élargit l'expérience humaine. Les arts dramatiques, les arts visuels, la danse et la musique favorisent le développement des compétences globales et des apprentissages durables, diversifient les choix de littératies, et contribuent à l'épanouissement, à la construction identitaire et au bien-être.

Chacune des disciplines en éducation artistique regroupe quatre volets d'apprentissages récursifs mettant en évidence les pratiques, les compétences et les habiletés importantes. Ces volets sont : *Faire*, *Créer*, *Établir des liens* et *Réagir*. Le langage et les pratiques (*Faire*) artistiques sont reliés aux façons dont ils sont utilisés en création (*Créer*), aux manières dont ils établissent des liens avec différents contextes (*Établir des liens*) et à la réflexion et à l'analyse critique (*Réagir*). Les apprentissages de ces volets ne sont pas conçus pour être réalisés en isolation, mais de façon interdépendante pour permettre à l'élève de s'engager et de mobiliser ces apprentissages



afin de stimuler et soutenir son épanouissement artistique. Les images des papillons en **arts dramatiques**, en **arts visuels**, en **danse** et en **musique** illustrent les apprentissages récurrents en éducation artistique.

L'apprentissage en éducation artistique tient compte du rôle de l'école francophone en milieu minoritaire et de la construction langagière, identitaire et culturelle, et des principes de l'apprentissage et de l'évaluation. Les élèves dans cette discipline sont exposés à la fois à des modèles artistiques culturels et langagiers. L'apprentissage en éducation artistique contribue donc à la création et à la vitalité d'un espace francophone où l'élève peut agir, construire son identité et s'épanouir.

Survol du cours

En 11^e année, l'élève :

- développe une compréhension du langage de la musique et le met en pratique. (*FAIRE*)
- génère, développe et communique ses idées pour la création en musique. (*CRÉER*)
- développe une compréhension de la portée de la musique en établissant des liens avec divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux. (*ÉTABLIR DES LIENS*)
- a recours à la réflexion critique pour enrichir son apprentissage en musique et développer son identité et son pouvoir d'agir. (*RÉAGIR*)

Bien que ces volets soient distincts, leurs apprentissages récurrents sont conçus pour être réalisés de façon authentique et interdépendante. Ils sont développés, recombinaés et transformés dans divers contextes et de différentes façons afin d'approfondir et d'élargir l'apprentissage qui se raffine et se complexifie avec le temps et les nouvelles expériences.

Compétences globales en musique



La pensée critique

La pensée critique en musique consiste à analyser, synthétiser, interpréter et évaluer l'expérience ou l'œuvre en musique par l'observation, la réflexion et le raisonnement afin de faire des jugements et des choix éclairés pour guider ses décisions et ses actions.

- L'élève manifeste ses réactions initiales en faisant des liens personnels et en s'inspirant de ses expériences antérieures.
- L'élève utilise ses impressions initiales comme point de départ pour la réflexion.
- L'élève observe et décrit l'œuvre et l'expérience musicale pour faciliter leur interprétation, leur évaluation et leur appréciation.
- L'élève détermine comment les éléments de la musique sont utilisés, manipulés et organisés en se basant sur ses observations, sur des évidences et sur des critères d'analyse.
- L'élève analyse l'œuvre ou l'expérience en musique tout en considérant différentes observations et interprétations par le biais de l'écoute, du dialogue, du questionnement et de la recherche pour établir une compréhension commune.
- L'élève donne et justifie ses interprétations, ses préférences et ses évaluations de l'œuvre ou de l'expérience en musique pour faire des jugements et des choix éclairés.
- L'élève génère, coconstruit et soupèse des critères à des fins d'évaluation de l'expérience ou de l'œuvre artistique.



La créativité

La créativité en musique est la capacité à générer, imaginer, développer et transformer des idées pour inventer, innover, trouver des solutions ou réaliser une œuvre artistique.

- L'élève s'accommode de l'ambiguïté et est ouvert aux idées émergentes et spontanées.
- L'élève fait preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit, de flexibilité, d'audace, de persévérance et de résilience.
- L'élève génère des idées en s'inspirant d'une variété de sources (expériences personnelles, sentiments, émotions, souvenirs, observations, connaissances, événements d'actualités, imagination, etc.) pour la création en musique.
- L'élève bâtit en s'appuyant sur les idées des autres.
- L'élève expérimente et développe ses idées de façon itérative par le biais du langage musical (éléments, formes, terminologie, techniques, outils, etc.).

- L'élève évalue, révise, peaufine et partage l'œuvre artistique en réponse à l'autocritique ou à la rétroaction des pairs.



La citoyenneté

La compétence de citoyenneté en musique est liée à la capacité de s'engager dans le cadre d'enjeux culturels, sociaux, politiques, environnementaux et économiques par le biais des pratiques artistiques en faveur d'un monde plus humanitaire et durable.

- L'élève aborde des enjeux complexes (écologiques, sociaux, politiques et économiques) dans la création, l'interprétation et l'appréciation des œuvres et y réfléchit.
- L'élève reconnaît l'impact des principes d'équité, des droits humains et de la justice sociale sur les artistes et leurs œuvres.
- L'élève explore l'interconnexion entre soi-même, les autres et le monde naturel à travers les œuvres et les expériences en musique.
- L'élève examine comment la musique influence, commente et remet en question les discours identitaire, social, politique et culturel en examinant divers points de vue, expériences et visions du monde.
- L'élève valorise d'autres cultures, langues et croyances et cultive l'empathie, le respect, l'inclusion et la compassion afin de naviguer et négocier les complexités du monde contemporain dans l'expérience musicale.
- L'élève réalise son potentiel par le biais de ses contributions artistiques.
- L'élève s'engage avec la communauté artistique (p. ex. : artistes, événements, manifestations, organisations, associations, ressources communautaires, innovations, etc.) et propose des solutions équitables pour le bien-être de soi, des autres et du monde naturel.
- L'élève applique des pratiques éthiques (p. ex. : droits d'auteurs, propriété intellectuelle, etc.) en lien à la création, au partage et à la consommation de musique.



La connaissance de soi

La connaissance de soi en musique comprend le développement de l'identité et du bien-être émotionnel physique et spirituel, de la résilience, de l'autonomie, de la confiance et de la persévérance. La pratique de la musique entraîne l'épanouissement et la transformation de l'élève et accroît son estime de soi, sa motivation et son sentiment d'appartenance.

- L'élève identifie ce qui contribue à son bien-être pour mieux se comprendre et reconnaître ses champs d'intérêt, ses valeurs, ses forces, ses défis et ses besoins.
- L'élève apprend à connaître les facteurs qui façonnent son identité par le biais d'expériences musicales.

- L'élève se régule, s'évalue et réfléchit sur l'expérience en musique pour s'améliorer.
- L'élève se fixe et poursuit des objectifs artistiques pour son apprentissage en musique, son bien-être et son avenir.
- L'élève s'adapte aux nouvelles expériences et renouvèle sa perception de soi et du monde avec espoir et persévérance.
- L'élève reconnaît son rôle et les façons dont la musique forge les identités personnelle, culturelle et artistique et améliorent la vie, l'apprentissage, les loisirs et le travail.



La collaboration

La collaboration en musique consiste à apprendre les uns des autres et à travailler ensemble pour faciliter la coconstruction du sens au service d'un but commun en utilisant le langage et les processus artistiques liés à la musique.

- L'élève reconnaît et respecte le fait que d'autres personnes peuvent avoir différentes préférences, idées, interprétations, et opinions à l'égard des expériences en musique.
- L'élève comprend que s'inspirer des idées des autres peut enrichir son apprentissage en musique et approfondir sa réflexion.
- L'élève partage ses idées et ses perspectives tout en valorisant celles des autres.
- L'élève met en pratique les conventions reliées à une prestation artistique (concert, musique d'ensemble, etc.) en étant à l'écoute des autres et en ajustant son jeu à celui des autres.
- L'élève donne et accepte de la rétroaction par rapport à ses idées et celles des autres.
- L'élève partage des responsabilités et occupe divers rôles au sein d'une équipe.
- L'élève s'engage avec la communauté (p. ex. : artistes, événements, manifestations, organisations, associations, ressources communautaires, etc.) afin de développer des possibilités d'apprentissage en musique.
- L'élève s'engage à participer à l'objectif collectif ou au but commun tout en coconstruisant avec ses pairs.



La communication

La compétence de communication en musique repose sur une interaction avec autrui ou avec une œuvre permettant d'exprimer ou d'interpréter des messages, des idées ou des émotions, et d'y réagir par le biais des langages et des processus artistiques.

- L'élève utilise le langage musical (éléments, terminologie, techniques, outils, etc.) pour communiquer des idées.
- L'élève utilise divers modes (oral, visuel, sonore/audio, médiatique, gestuel, symbolique, tactile et spatial) et outils (TIC, numérique, etc.) selon le contexte d'apprentissage.
- L'élève reconnaît l'impact de ses contributions musicales sur le développement de son identité et de ses relations.
- L'élève détermine l'intention artistique d'une œuvre en tenant compte du contexte et du public cible.
- L'élève cherche à comprendre les messages dans ses expériences musicales par le biais de l'observation, de l'écoute active, du questionnement et de la réflexion.
- L'élève examine et comprend les façons dont la musique peut communiquer des aspects de la personne, de la culture, de l'histoire, des traditions, des valeurs, des enjeux et des événements.
- L'élève engage profondément le corps, les sens et l'imagination pour s'exprimer et communiquer des pensées et des sentiments par le biais du langage musical.
- L'élève établit des liens et noue des relations par le biais d'expériences musicales.
- L'élève reconnaît le pouvoir communicationnel de la musique pour bâtir la communauté.

Note : Les listes de manifestations ne se veulent pas des listes exhaustives.



Apprentissages durables

« Faire » en musique

L'élève développe sa compréhension du langage de la musique et le met en pratique en utilisant les éléments, les outils chorégraphiques et les techniques de cette discipline. L'élève peut ainsi incarner, comprendre et communiquer des idées et des sentiments par le biais du corps, des sens, de l'esprit, de l'intellect, des émotions et de l'intuition. Comprendre et mettre en pratique le langage de la musique illuminent, approfondissent et élargissent l'expérience humaine par le biais d'interactions, de relations et de réalisations individuelles et collectives.

« Créer » en musique

L'élève s'engage dans un processus créatif en générant, en développant et en communiquant ses idées dans la création en musique. Le processus créatif en musique permet à l'élève d'imaginer des possibilités, de communiquer de façon unique et efficace des idées et des émotions complexes, d'exprimer l'intangibilité et d'explorer ses identités. Grâce à ce processus, l'élève explore diverses façons, parfois inattendues, de résoudre des problèmes et de trouver des solutions. La pensée créative divergente et flexible nécessaire au processus créatif est essentielle pour tout apprentissage de nos jours.

« Établir des liens » en musique

L'élève développe sa compréhension de la portée, de l'influence, de l'impact et du rôle de la musique en établissant des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux). En s'engageant avec les œuvres, les artistes, les formes, les traditions et les styles liés à la musique, l'élève peut ainsi comprendre le monde qui l'entoure et s'ouvrir à différentes perspectives. « Établir des liens » en musique invite l'élève à interroger le passé, à remettre en question le présent et à orienter son avenir.

« Réagir » en musique

L'élève a recours à la réflexion critique pour orienter son apprentissage en musique en réagissant, en observant, en décrivant, en analysant et en interprétant ses expériences dans cette discipline. Le processus de réflexion critique en musique invite l'élève à reconnaître différentes perspectives, à remettre en question et à forger ses idées, ses croyances et ses valeurs et à appliquer ses nouvelles compréhensions à son apprentissage. Ce processus contribue au développement de son identité et de son agentivité et est nécessaire pour un apprentissage transformateur.

Apprentissages

Les apprentissages en musique sont regroupés en **quatre ailes ou volets** interdépendants accompagnés d'un **énoncé** (*Faire, Créer, Établir des liens et Réagir*). Ces apprentissages ne sont pas conçus pour être réalisés en isolation. Tout comme les ailes du papillon fonctionnent en synchronisme, les apprentissages des quatre ailes sont conçus pour être réalisés de façon interdépendante.

Les manifestations d'apprentissages concrétisent et précisent la signification de chacun des treize apprentissages.

Faire (M-F) : L'élève développe une compréhension du langage musical, et le met en pratique.

11-M-F1 L'élève développe ses compétences à l'égard des outils et des techniques pour produire et représenter les sons et la musique dans une variété de contextes en :

- jouant, chantant, produisant ou reproduisant le son et la musique afin de développer et d'affiner ses habiletés techniques et son sens musical;
- appliquant les connaissances reliées aux outils et aux techniques de production sonore dans des contextes particuliers (p. ex. : contextes d'interprétation, d'improvisation, de composition, d'arrangement, d'enregistrement, d'édition sonore, d'échantillonnage, etc.);
- sélectionnant, en encodant et en décodant les sons et la musique (p. ex. : notation traditionnelle et non-traditionnelle, symboles et termes expressifs, représentations graphiques, outils technologiques, signaux non verbaux, repérage visuel, signes de main, gestes, syllabes rythmiques, notation inventée, etc.);
- mettant en pratique les conventions reliées à la musique d'ensemble, le cas échéant.

11-M-F2 L'élève développe ses compétences d'écoute pour faire de la musique sous toutes ses formes en :

- prêtant attention aux sons pour relever des défis musicaux et en prenant des décisions éclairées concernant l'exécution et l'interprétation liées au style, à la sonorité et à l'équilibre sonore;
- écoutant de façon critique, discriminative et intentionnée pour :
 - contextualiser la musique ou l'expérience musicale (p. ex. : un contexte culturel, idéologique, historique, un style ou un genre de musique particulier, une tradition, etc.);
 - le plaisir de jouer, d'écouter et de comprendre la musique;
 - faire de la musique et l'interpréter de façon expressive et créative;

- analyser, interpréter, porter des jugements esthétiques, apprécier et évaluer;
- pour répondre aux gestes et aux indices auditifs et visuels et en initier dans divers contextes.
- développant des processus d'écoute (p. ex. : l'écoute kinesthésique, l'audition intérieure, la mémoire auditive, pour jouer à l'oreille, etc.) pour l'interprétation, la critique et la création musicale.


11-M-F3 L'élève développe ses compétences dans l'utilisation des éléments de la musique dans divers contextes en :

- les utilisant pour :
 - faire des choix expressifs, interprétatifs et créatifs liés à la musique;
 - résoudre des défis musicaux;
 - exprimer et pour communiquer des formes, des styles, des genres musicaux et pour promouvoir des pratiques musicales;
 - développer sa musicalité;
 - alimenter sa pensée critique et créative.
- les sélectionnant, en les adaptant, en les manipulant et en les combinant afin de communiquer un sens et une intention;
- utilisant la terminologie musicale afin d'identifier et de décrire comment et pourquoi les éléments de la musique sont utilisés.

Créer (M-C) : L'élève génère des idées en s'inspirant d'une variété de sources pour la création en musique.

11-M-C1 L'élève expérimente et développe ses idées pour la création en musique en :

- s'inspirant d'expériences personnelles et de sources pertinentes (p. ex. : sentiments; émotions; souvenirs; imagination; observations; associations; traditions culturelles; événements; actualités; enjeux sociaux, politiques, historiques, environnementaux; etc.) afin de stimuler sa curiosité et de générer des questions et des idées;
- explorant une gamme de ressources et de stimuli (p. ex. : mouvements, images, sons, musiques, histoires, poésies, technologie, multimédia, costumes, accessoires, objets, etc.) afin de générer des idées et des questions;
- considérant d'autres disciplines artistiques (arts médiatiques*, arts dramatiques, arts visuels, danse) et d'autres domaines afin d'inspirer et de déclencher des idées pour la création en musique;
- expérimentant avec divers éléments, techniques et outils.



11-M-C2 L'élève expérimente et développe ses idées pour la création en musique en :

- demeurant ouvert aux inspirations et aux idées émergentes et spontanées;
- s'engageant dans des cycles d'expérimentation et de génération d'idées afin de tester et d'élaborer ses idées et d'envisager d'autres possibilités;
- intégrant les éléments, les techniques, les outils, les formes, les styles, le langage et les pratiques de la musique;
- reconnaissant, en analysant et en résolvant les défis qui se présentent au cours du processus créatif;
- sélectionnant, en synthétisant et en organisant des idées prometteuses, des motifs, des thèmes et des éléments musicaux pour structurer sa création en fonction de son intention.

11-M-C3 L'élève révisé, peaufine et partage ses idées et ses créations en musique en :

- sélectionnant et en partageant le travail en cours pour recueillir des rétroactions;
- analysant, en révisant et en peaufinant en réponse à une autocritique ou à la rétroaction des pairs;
- reconsidérant ou en confirmant ses choix;
- finalisant et en partageant son œuvre avec intention et auditoire cible en tête;
- appliquant des pratiques artistiques, légales et éthiques relatives à la création, au partage et à la consommation d'œuvres musicales (p. ex. : droits d'auteurs, propriété intellectuelle, etc.).

Établir des liens (M-É) : L'élève développe une compréhension de la portée de la musique en établissant des liens avec divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux tout en développant son identité francophone, culturelle et communautaire.

11-M-É1 L'élève développe sa compréhension des artistes (musiciens, compositeurs, etc.), des œuvres et des pratiques dans le domaine de la musique en :

- explorant une variété d'œuvres, de formes, de genres, de styles, de traditions, d'innovations et de pratiques de divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux (incluant celles des Premières Nations, des Inuit et des Métis);
- s'informant au sujet des intervenants du milieu de la musique (p. ex. : auteur, compositeur, instrumentiste, chanteur, choriste, arrangeur, critique, historien, chroniqueur, enseignant, etc.);

- 
- s'engageant avec la communauté manitobaine et canadienne en musique (p. ex. : artistes, événements, manifestations, organisations, associations, ressources communautaires, innovations, etc.) afin de développer des possibilités d'apprentissage.

11-M-É2 L'élève développe sa compréhension de l'impact et de l'influence de la musique en :

- examinant les façons dont la musique influe sur l'identité, la croissance personnelle et les relations avec les autres;
- reconnaissant l'impact du contexte (p. ex. : contexte personnel, social, culturel, politique, économique, géographique, environnemental, historique, technologique, etc.) sur les artistes et leur musique;
- examinant comment la musique influence, commente et remet en question le discours identitaire, social, politique et culturel;
- explorant comment la musique influence et est influencée par d'autres disciplines artistiques et d'autres domaines.

11-M-É3 L'élève développe sa compréhension du rôle, de la signification et de la raison d'être de la musique en :

- explorant comment l'apprentissage de la musique peut enrichir et renouveler sa perception de soi et du monde qui l'entoure;
- examinant les façons dont la musique peut communiquer différents points de vue et nous aider à comprendre d'autres perspectives;
- examinant la façon dont la musique reflète et interprète les traditions, les valeurs, les enjeux et les événements de la société;
- analysant les multiples rôles et les raisons d'être de la musique pour les individus et la société (p. ex. : célébration, persuasion, éducation, commémoration, divertissement, commentaire social, loisir récréatif, thérapie, événement spécial, événement religieux, expression culturelle ou artistique, etc.);
- explorant les possibilités de loisir ou de carrière en musique (p. ex. : auteur, compositeur, instrumentiste, chanteur, choriste, arrangeur, technicien de studio d'enregistrement, technicien de scène, critique, musicologue, chroniqueur, enseignant, etc.).



Réagir (M-R) : L'élève a recours à la réflexion critique afin d'enrichir son apprentissage en musique et développer son identité et son pouvoir d'agir.

11-M-R1 L'élève manifeste ses réactions initiales à l'égard de ses expériences musicales en :

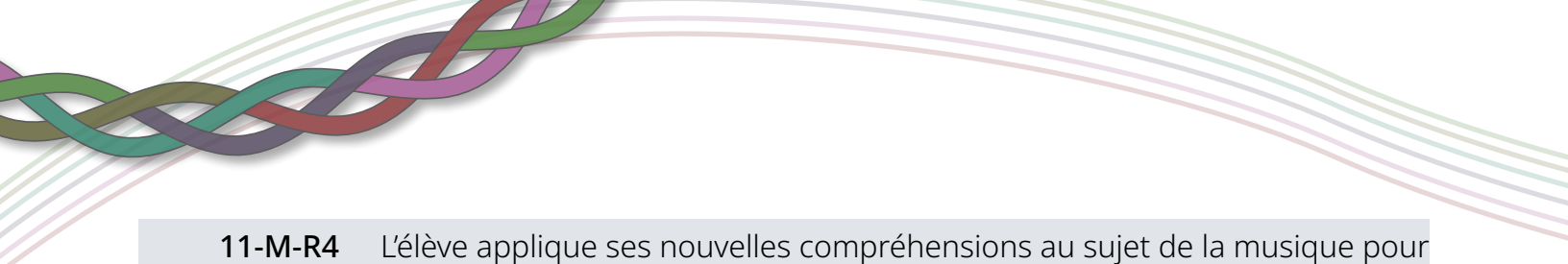
- suspendant son jugement tout en prenant le temps de bien percevoir les œuvres et les expériences musicales avant de partager ses opinions, ses interprétations et ses évaluations;
- faisant des liens personnels et en s'inspirant de ses expériences antérieures;
- utilisant ses impressions initiales (p. ex. : historique, biographique, culturelle, politique, sociale, géographique, etc.) comme point de départ pour l'analyse et la réflexion critiques.

11-M-R2 L'élève écoute d'une façon critique et décrit ses expériences musicales en :

- faisant des observations minutieuses des éléments musicaux, des formes, des styles, du geste musical et des techniques pour faciliter l'analyse, l'interprétation, l'évaluation et l'appréciation de l'œuvre ou de l'expérience musicale;
- utilisant le vocabulaire musical pour faire des observations riches et détaillées (p. ex. : éléments de la musique, motifs, structures, techniques, formes, moyens d'expression et de stylistique, genres, thèmes, patrons, etc.);
- établissant une compréhension commune et en considérant différentes observations au sujet d'œuvres et d'expériences musicales.

11-M-R3 L'élève analyse et interprète ses expériences musicales en :

- déterminant comment les éléments musicaux et les techniques sont utilisés, manipulés et organisés à des fins créatives et artistiques;
- observant les impressions initiales et les liens personnels afin de saisir le sens et l'intention d'une œuvre musicale;
- examinant une variété d'interprétations pour comprendre que différentes perspectives (p. ex. : sociales, culturelles, historiques, politiques, disciplinaires, etc.) affectent l'interprétation d'une œuvre;
- suscitant et en affinant de nouvelles réflexions par le biais de l'écoute, du dialogue, du questionnement et de la recherche;
- questionnant et en expliquant ses interprétations, ses préférences et ses hypothèses;
- générant et en coconstruisant des critères à des fins d'évaluation.



11-M-R4 L'élève applique ses nouvelles compréhensions au sujet de la musique pour agir de manière transformatrice en :

- justifiant ses interprétations, ses décisions, ses préférences, ses évaluations et les changements anticipés dans ses réflexions;
- comprenant et en respectant que les autres peuvent avoir leurs propres opinions, interprétations, préférences et évaluations au sujet des expériences en musique;
- faisant des jugements et des choix éclairés pour alimenter l'évaluation, la prise de décision et l'action;
- partageant ses idées, ses croyances et ses valeurs en lien avec la musique;
- prenant position et en agissant de façon autonome et intentionnée afin de transformer son apprentissage et d'influencer son milieu;
- reconnaissant le rôle de la musique dans le développement de l'identité personnelle, culturelle et artistique.

Ressources pour la mise en œuvre des programmes d'étude

Des ressources pour la mise en œuvre des programmes d'étude sont fréquemment ajoutées. Veuillez vous référer à https://www.edu.gov.mb.ca/m12/cadre/francais/arts/musique/ressources/11e_annee.html pour voir les ressources.